



Offre au prix du mandat VS Offre meilleure en prix net vendeur

Par **CampaSC**, le **29/04/2016** à **17:40**

Bonjour,

Je souhaiterais vous exposer un cas particulier, pour lequel je n'ai pas trouvé de réponse claire en parcourant la toile...

Je vends un bien immobilier avec une agence en mandat non-exclusif.

J'ai reçu le même jour une proposition A au prix du mandat d'un client de l'agence, et une proposition B légèrement inférieure au prix du mandat, formulée par un particulier à qui j'ai fait la visite de mon bien.

En théorie, je suis censé accepter la proposition A, ou la refuser et payer quand même la commission à l'agence.

Oui...mais...est-il possible de raisonner en prix net vendeur ? Auquel cas la proposition B deviendrait meilleure que la proposition A...

N'est-ce pas "illégal" de m'obliger à vendre mon bien selon la proposition A qui, in fine, me rapporte moins que la proposition B ?

En vous remerciant pour vos réponses à venir !